

SERVICES PERISCOLAIRES

GRILLE TARIFAIRE AU 01/01/2018

(Délibération du 19 décembre 2017)

Libellé	Tranche A QF < 530	Tranche B 530 < QF ≤ 830	Tranche C 830 < QF ≤ 1340	Tranche D QF > 1340	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	25%
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE					
Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30	1,58 €	1,85 €	2,10 €	2,31 €	2,73 €
Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30 et garderie du Mercredi midi	1,18 €	1,38 €	1,57 €	1,73 €	2,05 €
NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	30%
Abonnement trimestriel	7,76€	9,11€	10,35€	11,39€	13,98€
MERCREDIS LOISIRS					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	45%
½ journée	3,18 €	3,73 €	4,23 €	4,66 €	6,14€
RESTAURANT SCOLAIRE					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
Repas enfants	2,55 €	2,99 €	3,40 €	3,74 €	4,76 €
Repas adultes	6,32 €				

Toute absence au sein du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (y compris service jeunesse), y compris la restauration liée à ces activités, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues. **Justificatifs à envoyer sur l'adresse mail du Portail Famille : portail.famille@louverne.fr.**

Toute fréquentation du service de restauration scolaire, des activités périscolaires et extrascolaires (hors service jeunesse), et de la restauration qui découle de ces activités, non précédée d'une inscription dans les délais prescrits, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille. **Inscription uniquement sur l'espace personnalisé du Portail Famille.**

LOUVERNÉ, le 21 décembre 2017

Le Maire,
Alain BOISBOUVIER

